

Avril 2001

Québec, le 25 avril 2001

Madame Hélène Huot  
Directrice des études par intérim  
Collège de Limoilou  
1300, 8<sup>e</sup> Avenue  
Québec (Québec) G1J 5L5

**Objet : Suivi complémentaire au rapport d'évaluation de la composante de formation générale**

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation a examiné, lors de sa séance du 3 courant, la version modifiée du plan cadre du cours de formation générale propre en français, dûment approuvée par le Département de littérature (français) et la Commission des études de votre établissement, que vous m'aviez transmise le 13 mars dernier.

Ce document indique qu'« au moins une évaluation, déterminée par l'enseignante ou l'enseignant, est reliée au champ d'études de l'élève ». Selon la Commission, il s'agit là d'un point de départ intéressant qui devrait, par la suite, donner lieu à une prise en compte des domaines d'études des élèves par le contenu du cours en question. Dans cette optique, la Commission considère qu'une suite satisfaisante a été donnée à la première recommandation contenue dans le rapport d'évaluation de la Commission de juin 1999, la seule à laquelle le Collège n'avait pas encore donné suite.

Compte tenu de ce qui précède, ainsi que des suites déjà données aux autres recommandations de la Commission et dont j'ai fait état dans ma lettre du 28 novembre 2000, la Commission estime que des suites satisfaisantes ont été apportées à l'ensemble des recommandations contenues dans son rapport d'évaluation de juin 1999.

Par conséquent, la Commission est heureuse de déclarer comme étant de qualité la mise en œuvre de la composante de formation générale dispensée par le Collège de Limoilou.

Je vous d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer